

Le Lyaud *notre village*

Bulletin Communal d'information | **N° 70** | MARS 2025

le-lyaud.fr  le lyaud officiel

MAISON MÉDICALE

18, route des Cathelins - 74200 LE LYAUD



Psychologues :

LEMAIRE Charlotte 06 46 92 93 69 (Psychologue Clinicienne pour adultes) - 1^{er} étage de la mairie

BAGGIONI Laëtitia 06 12 96 68 25 (Psychologue spécialisée en TSA) - 1^{er} étage de la mairie

INFO SANTÉ



Médecin généraliste : TONNEL Estelle
Tél. 04 22 46 01 64

Orthophonistes :
RODET Lore
VALLÉ Anaïs 07 81 24 96 43

Kinésithérapeute : LANDAT Audrey
Tél. 04 50 73 25 97

Sage-femme :
RAMUS Céline 06 20 93 06 97

Le bloc notes

SECRETARIAT DE MAIRIE

Mardi et jeudi : 9 h - 12 h
Mercredi et vendredi : 9 h - 17 h
Samedi : 9 h - 11 h 30
Tél. 04 50 73 90 51
Mail : mairie@lyaud.fr
www.le-lyaud.fr

SECRETARIAT DU SIVOM

Ouvert le lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 7 h 30 à 13 h 30
Tél. 04 50 73 97 84
Fax 04 50 70 56 53
Mail : sivom@armoylyaud.fr

RDV DES POINTS PROPRES

- Route d'Armoy
- Parking du cimetière
- Moulin d'Amphion
- Route des Chambrettes

DÉCHETTERIE ALLINGES

Horaires d'été
du lundi au samedi
de 8 h à 11 h 45
et de 13 h 30 à 17 h 30
(sauf le mardi fermeture à 18 h -
fermeture tous les jeudis)

Horaires d'hiver
du lundi au samedi
de 8 h 30 à 11 h 45
et de 13 h 30 à 17 h
(fermeture tous les jeudis)
Tél. 04 50 73 98 59

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 04 50 71 09 20

Cabinet de kinés et ostéopathie :

Le Lyaud - 04 50 72 38 64
• IRLES-GERMAIN Aurélie
(Kinésithérapeute et ostéopathe)
• IRLES Florian (Kinésithérapeute)

Médecin d'Allinges :

• Dr Julliard Marina : 04 50 70 25 00

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Cabinet infirmier des Allinges :
04 50 70 50 44

Cabinet infirmier d'Armoy :
06 21 21 80 91

Pharmacie d'Allinges :
04 50 70 51 93

Pôle Santé Armoy :

• Cabinet de kinésithérapie :
Delchambre Clément : 07 59 64 34 65
• Orthophoniste :
Bluteau Marielle : 06 45 54 88 53

ADMR Les Moulins

30, rue du Crêt Baron - ALLINGES
Tél./Fax 04 50 26 49 13

THONON AGGLO

Apports volontaires p. 29
Formation compostage p. 30

RÈGLEMENTATIONS p. 32

ÉTAT CIVIL p. 34

RECETTE p. 35

ASSOCIATIONS / BÉNÉVOLAT ... p. 36

PLANNING MANIFESTATIONS ... p. 37

Sommaire

Mot du maire p. 3

COMPTE-RENDUS p. 5

TRAVAUX p. 6

PAGE VERTE p. 7

MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE

Troc plantes et graines p. 9
Cérémonies p. 10
Course des Hermones p. 12
Repas des Aînés p. 14
Fête de la Lumière p. 14
Fondue de la Vogue p. 15

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

..... p. 16-21

GROUPE SCOLAIRE p. 22

LA VIE AU VILLAGE

Equipe technique p. 24
Direction Arménie p. 25
Champions de France p. 25
Etre enfants au Lyaud
dans les années 1945-1960 ... p. 26
Voyage en famille p. 28

Le mot du Maire



Joseph DÉAGE

Maire du Lyaud

Les aménagements réalisés au Voua Bénit pour protéger la faune qui vit autour de cet étang ont été bénéfiques puisque nous avons pu apercevoir des couvées de canards et de poules d'eau.

La réglementation pour l'instauration de la pêche No Kill qui oblige à remettre les poissons à l'eau permet de maintenir cette activité tout en préservant les espèces de l'étang. Des feuillus seront plantés pour remplacer les sapins attaqués par le bostryche.

Le Champ Dunant étant très fréquenté, nous avons rajouté deux nouvelles structures de jeux pour le plaisir des enfants.

La création d'un chemin piétonnier le long de la Route d'Orcier permet un lien en toute sécurité entre les deux stades.

Afin de faciliter l'accès aux piétons de la maison médicale et de la micro-crèche, une allée a été créée. Des bornes pour éclairer ce cheminement ont été installées.

Le sentier de la Ravine a été réouvert, ce qui permet un accès direct du Chef-lieu au stade.

Afin d'égayer le mur du parking de la maison médicale et de la crèche, un graffiti a été réalisé.

Nous avons changé les virevents du toit de l'église suite à une dégradation due au vent.

En collaboration avec le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de Haute-Savoie), les réseaux secs ont été enfouis sur la route d'Orcier au Hameau de Trossy avec la rénovation de l'éclairage public.

Le plus gros chantier concerne les services de Thonon Agglomération, à savoir la mise en séparatif du Chef-lieu. Ce chantier qui permet d'améliorer les conditions environnementales dans notre commune n'a pas été simple à réaliser parce que les réseaux secs étaient déjà enterrés. Je tiens très sincèrement à remercier tous les riverains qui ont été concernés par ce chantier pour leur compréhension et leur coopération.

En collaboration avec l'Office National de Forêts, des travaux de sécurisation au-dessus de la RD26 (Route de Reyvroz) ont été nécessaires. Des arbres bostrychés menaçaient la sécurité des usagers de la départementale.

Le 1^{er} septembre, le D'JOSS BAR, propriété communale, devenait le P'TI CEZ. Je tiens à remercier Jocelyne et Denis BEL, qui ont eu la lourde responsabilité de lancer ce bar-restaurant. Grâce à leur dynamisme, ils ont su développer ce commerce. Je les en remercie très sincèrement. Léa et William ont pris le relais avec un démarrage assez prometteur ; je leur souhaite la réussite. Cet établissement, très convivial, est un lieu incontournable pour la commune.

L'année 2024 aura été marquée par la rétrocession de la compétence petite-enfance de Thonon Agglomération aux 7 communes des ex-Collines du Léman, à savoir : Armoy, Orcier, Draillant, Cervens, Perrignier, Allinges, Le Lyaud.

Après un échange très constructif entre tous, la décision a été la suivante :

La commune d'Allinges gère la crèche de l'aérospatiale avec l'ensemble de son personnel.

La commune du Lyaud gère la Micro-crèche. 5 personnes sont intégrées au personnel communal. Les heures de

Direction sont mutualisées entre les deux structures. 80% pour Allinges et 20% pour Le Lyaud.

Au SIVOM, nous avons continué la rénovation de la toiture du groupe scolaire et nous avons changé le micro-tracteur.

L'alarme intrusion a été installée afin de sécuriser au maximum le groupe scolaire.

L'année 2025 sera marquée par de grands chantiers :

Le premier se situera « route des Devants ».

Thonon Agglomération reprend l'assainissement, l'eau pluviale et la colonne d'eau potable.

Le SYANE enfouira les réseaux secs et reprendra l'éclairage public.

A l'issue de ces travaux, la voirie sera entièrement enrobée.

Une réunion publique sera organisée dans la salle communale avec les habitants concernés.

Le rond-point devant le P'TI CEZ va être entièrement repris ; les rues du Quart d'Avaux et de la Fruitière seront en sens unique, avec des chemins piétonniers assez importants pour faciliter la sécurité des piétons, notamment pour les enfants qui se rendent au groupe scolaire.

La construction de la deuxième maison médicale et des commerces est en cours.

Ce projet permettra de diversifier les services proposés à la population :

Au rez-de-chaussée :

- Mmes Mylène DUSSETIER et Caroline SPADORCIA ouvriront un salon de coiffure,
- Cléo et Roxane reprendront l'épicerie des Deux Tartes,
- Laura MEYNET ouvrira un salon de soin esthétique,
- M. PELLIEUX, entreprise Dépan'ménager, occupera le dernier local.

Au premier étage :

- Deux cabinets pour kiné : l'un pour Mme Audrey LANDAT et l'autre pour Mme DE LUCA,
- Un cabinet pour Mme Céline RAMUS, sage-femme,
- Et un bureau polyvalent.

Au 2^e étage :

- 2 cabinets de médecin dont 1 occupé par Mme TONNEL,
- 1 cabinet infirmier,
- 1 studio pour un interne,
- Et une salle commune pour l'ensemble des professionnels médicaux.

Je tiens à remercier très sincèrement Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur Martial SADDIER, le 1^{er} Vice-Président, Monsieur Nicolas RUBIN, ainsi que Madame DULIEGE, Vice-Présidente en charge du Plan Ruralité, qui nous ont octroyé une subvention exceptionnelle de 500.000,00 €.

Grâce à cette subvention, nous avons contracté un emprunt dont la totalité du remboursement sera financée par les loyers des différents professionnels. Ce qui n'entraîne aucun endettement pour la commune.

Au niveau de la sécurité :

- Sur la route d'Armoiy, à l'intersection de l'entrée des immeubles, des feux seront installés afin de sécuriser le secteur.
- Un feu intelligent sera installé route d'Orcier après le pont de la Ravine afin d'obliger les usagers à respecter la vitesse de 50 km/h à l'entrée du village.
- Nous envisageons dans le talus de l'entrée du village la pose de l'écuson communal.
- La rue des Jardins sera en sens unique avec un marquage limité des stationnements.

Nous continuons, avec l'équipe des bénévoles, la réfection du four en y ajoutant un abri pour un pressoir et son broyeur.

Suite à un don d'un char à banc, nous réaliserons un petit abri pour le protéger.

Merci à tous ceux qui participent à cette restauration.

Cet endroit permettra d'organiser des animations conviviales.

Les logements des immeubles seront normalement attribués courant juin. Les 15 logements BRS (Bail Réel Solidaire) sont déjà réservés.

La commune a acheté des arcades dans un des bâtiments au-dessus du groupe scolaire et l'une d'elle sera attribuée à la boucherie BONDZ.

Nous sommes en pleine réflexion pour mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes.

Depuis 2017, la politique de Thonon Agglomération est de développer la collecte des ordures ménagères en points d'apports volontaires.

Notre commune sera concernée cette année.

3 points d'apports volontaires nouveaux seront créés et les points existants seront renforcés.

A partir du mois d'avril, les ordures ménagères d'Allinges, d'Armoiy et du Lyaud, actuellement acheminées à PASSY et à MARNIGNIER seront transférées aux fours du STOC (Syndicat de Traitement des Ordures du Chablais) de Thonon-les-Bains.

Nous nous réjouissons de cette amélioration qui diminuera le déplacement des camions sur les routes.

Thonon Agglomération élabore le PLUi-HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Mobilité) ; une enquête publique sera réalisée au printemps. Vous serez informés.

Les travaux de la réalisation de l'arrêt pour le bus urbain sont terminés.

Thonon Agglomération nous propose une rotation toutes les heures Thonon/Le Lyaud à partir du 10 mars. Je vous invite à utiliser au mieux ce nouveau mode de transport.

Je remercie Monsieur le Président, le bureau ainsi que l'ensemble des services de Thonon Agglomération pour les travaux réalisés.

Cette collaboration est essentielle pour la vie de notre commune qui ne pourrait en assurer à elle seule le

financement.

L'Agglomération est le moteur de notre territoire.

La vie du village dépend du dynamisme de ses associations. Je tiens à remercier les présidents, les membres des bureaux et l'ensemble des bénévoles qui s'engagent dans les différentes associations et commissions municipales, et qui organisent diverses animations tout au long de l'année.

Je voudrais saluer l'esprit d'équipe qui règne au sein du Conseil Municipal, qui facilite l'évolution de la commune.

Je remercie les 4 adjoints pour leur engagement, leur soutien, et les conseillers municipaux pour leur travail. Chacun s'implique dans son domaine de compétences.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, qui je l'espère, apprécient leur cadre de vie dans notre village.

Bienvenue aussi aux nouveaux résidents de la Maison d'autonomie. Nous mettons tout en œuvre pour faciliter leur intégration à la vie communale.

Je remercie tous les producteurs et commerçants du marché pour leur fidélité. Notre politique pour ce marché est de promouvoir les circuits courts (producteurs-consommateurs).

Je vous invite à venir le samedi matin faire votre marché, l'ambiance y est très conviviale.

Au plaisir d'une rencontre.



Retrouvez tous les *Comptes-rendus*

du Conseil Municipal sur :

<https://www.le-lyaud.fr/votre-municipalite/les-seances-du-cm/>

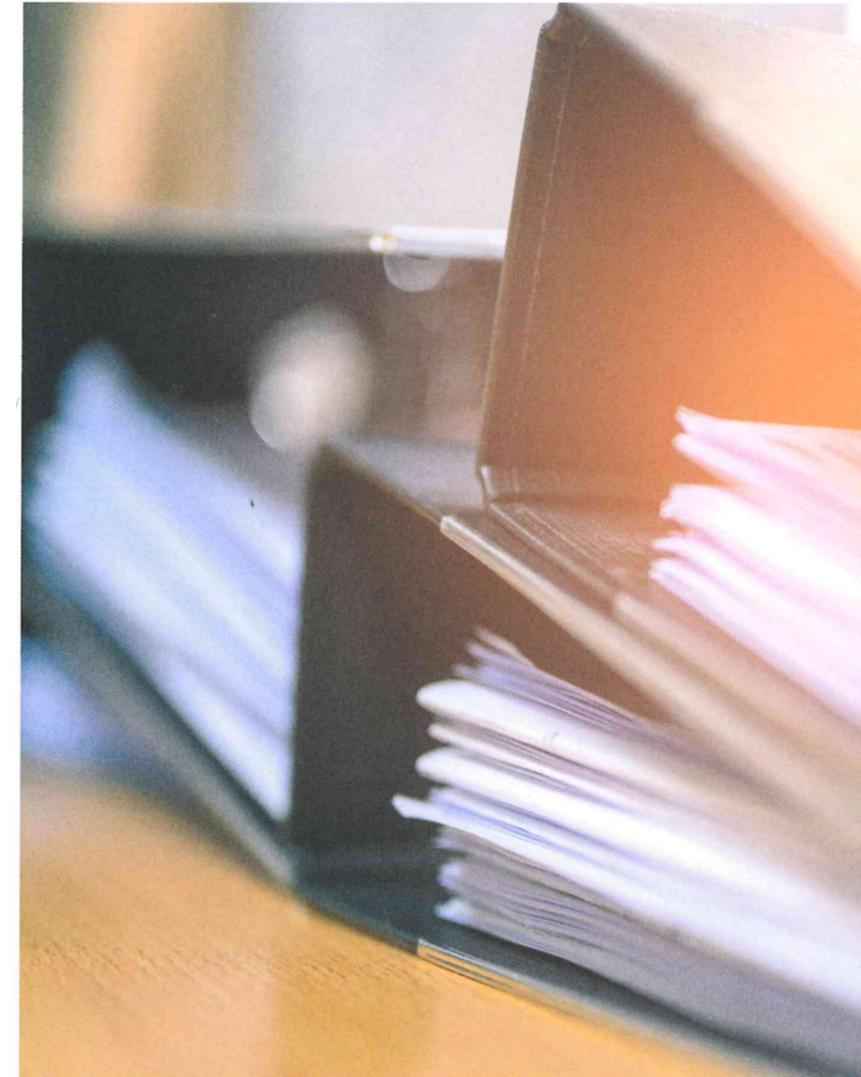


du SIVOM sur :

<https://www.le-lyaud.fr/intercommunalite/sivom/les-proces-verbaux-du-sivom/>



Les comptes-rendus restent consultables en mairie ou sur les panneaux d'affichage de la commune.



NOUVEL ARRÊT DE BUS

Les travaux de création du nouvel arrêt de bus sont terminés.

La ligne T du réseau interurbain START dessert donc le centre du village depuis le 17 mars. Cette ligne relie Thonon-les-Bains (place de Crête) au Lyaud (Chef Lieu) via l'Ermitage et Armoiy. 11 navettes journalières sont assurées du lundi au vendredi ; 6 les samedis. Retrouvez les détails horaires et conditions d'achat de titres et abonnements sur le site de START.



Les travaux



Création de la dalle du four



Création de l'arrêt pour les bus urbains



Création de la fresque par les artistes-grafeurs



Future maison médicale, commerces et arrêt de bus



Escalier Champ Dunant



Montage de la nouvelle aire de jeu



Notre page verte...



Sentiers

Balisage d'un petit chemin reliant le chemin de Prelaz à Trossy qui est moins raide et plus agréable que la piste.

Pour rappel, les sentiers historiques de la commune sont répertoriés sur le site internet, affichés sur plusieurs panneaux dédiés dans le village et un plan est disponible en mairie.



Entretien de nos forêts

Pourquoi la fermeture de la route de Reyvroz ?

Début 2024, en forêt communale du Lyaud, au niveau d'une barre rocheuse au-dessus de la RD26, une vingtaine d'épicéas sont morts des suites d'une attaque de bostryche.

Le bostryche est un insecte parasite qui creuse des galeries à l'intérieur de l'écorce de l'arbre et empêche la circulation de la sève. Il entraîne la mort de l'arbre.

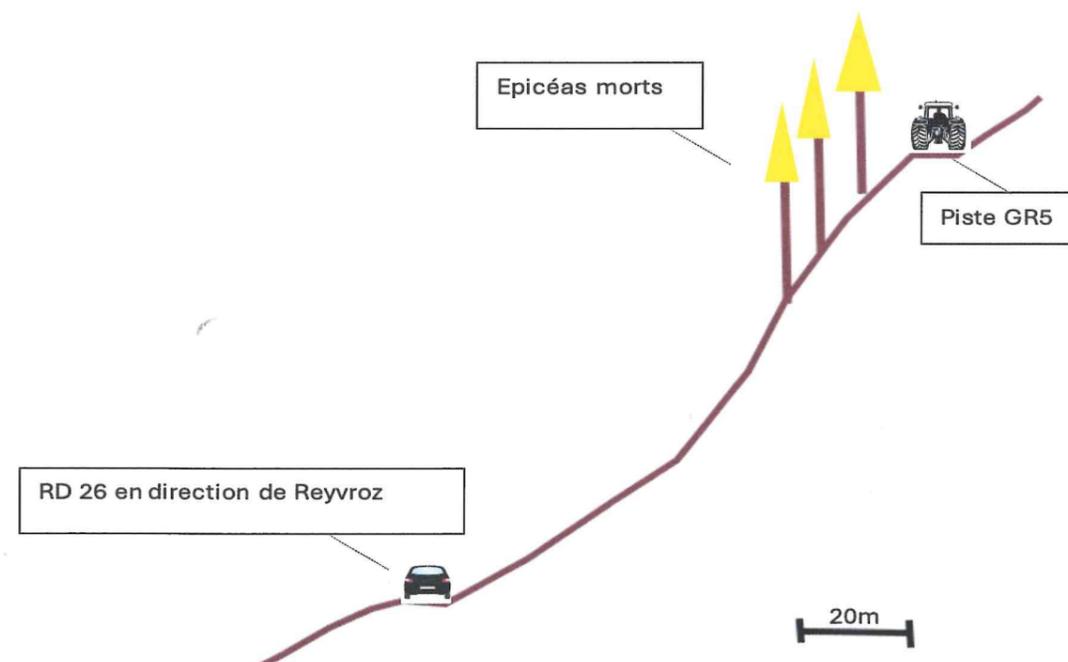
Une fois mort, l'épicéa perd son écorce. Il finit par tomber, généralement à la suite d'un coup de vent, de fortes pluies...

La localisation de ces épicéas de plusieurs tonnes présentait un risque considérable pour les usagers de la RD26. Sur ces pentes importantes (plus de 100% de pente), la probabilité que les arbres morts tombent sur la route était élevée.

La commune a engagé les travaux d'exploitation des épicéas morts, des épicéas contaminés par le bostryche ainsi que des arbres instables ou à faible durée de vie.

La coupe de ces arbres a été dangereuse : Des travaux acrobatiques. Il ne s'agissait pas d'une coupe de bois classique. Le risque qu'un arbre ou un bloc rocheux tombe sur la route était élevé. Par conséquent, la décision avait été prise avec le service des routes du département, de fermer la RD26 le temps des travaux. À juste titre, puisque lors des travaux, deux arbres et un bloc rocheux sont tombés sur la route.

L'objectif des travaux a été atteint. Le danger que représentait les épicéas morts et infectés par le bostryche a été supprimé.





Les incivilités

Dégradation intolérable de semis à la Capite.



Aux arbres citoyens

En janvier 2024, l'association « Aux arbres citoyens ! Chablais » a été créée pour organiser des cueillettes solidaires de fruits non récoltés dans les vergers des habitants et les redistribuer à des associations d'aide alimentaire dans le Chablais savoyard.

Chaque année, des fruits pourrissent faute d'être cueillis. Des citoyens d'Evian ont donc décidé d'agir contre ce gaspillage. L'association organise des cueillettes avec des bénévoles, redistribuant les fruits entre les propriétaires, les cueilleurs et des associations comme la Banque Alimentaire et le Secours Populaire.

Cueillir ces fruits permet de lutter contre le gaspillage et d'aider les plus fragiles.

Ce projet citoyen favorise aussi des moments de partage entre bénévoles et habitants.

À une époque où notre alimentation voyage beaucoup, il devient essentiel de valoriser les productions locales. Pour participer ou organiser une cueillette, il suffit de contacter l'association.

Elle couvre tout le Chablais et assure un cadre sécurisé avec des « Capitaines Cueillette » supervisant les récoltes.

Propriétaires d'arbres fruitiers et potagers, contactez-nous en toute confiance !

CONTACT

Florian MULLER
Tél. 07 66 67 22 58
Mail :
Chablais@aux-arbres-citoyens.org
Site web :
aux-arbres-citoyens.org/chablais



Matinée nettoyage

Matinée nettoyage du village le 15 mars.
avec casse-croûte offert aux bénévoles
à la fin de la collecte.

Troc' plantes et graines

Les Gardiennes de Semences ont organisé le Troc Plantes et Graines de l'automne **dimanche 6 octobre 2024** matin sous la halle. Les jardiniers sont venus nombreux malgré un temps gris et frais. Ils ont pu découvrir et échanger des plants de légumes et fleurs très variés. L'automne étant la meilleure saison pour planter les vivaces, les fraisiers, framboisiers, asters et plantes aromatiques ont trouvé preneurs dès leur arrivée. Sur le stand des Gardiennes de Semences, les jardiniers ont aussi pu récupérer des graines de salade, chou, poireau, persil et de nombreuses fleurs, nigelle, souci. Toutes ces graines sont récoltées dans nos jardins et sont donc adaptées à notre climat et terrains du Chablais. Elles sont reproductibles contrairement à celles des magasins et jardinerie qui sont le plus souvent des hybrides incapables de se reproduire à l'identique (ce qui permet d'en vendre chaque année de nouvelles).

Les jardiniers débutants qui n'ont encore pas de plants ou graines à échanger sont bien accueillis et peuvent repartir avec des semences, des plants et des conseils pour faire des graines qu'ils apporteront au prochain Troc du Lyaud.

Les Incroyables Comestibles étaient aussi présents avec la grainothèque de la bibliothèque d'Armo et ont eu beaucoup de succès. Le Troc de Plantes et Graines a lieu deux fois par an, en mai et en octobre. Il est soutenu par la municipalité du Lyaud qui fournit des affiches et met à notre disposition la Halle ainsi que les tables qui sont prêtées par la paroisse. Merci aussi aux bénévoles du Lyaud et d'Armo qui aident à la mise en place des tables et à l'accueil sur nos stands.

La matinée s'est terminée par une animation musicale avec Chantal à l'accordéon accompagnée de ses comparses. Puis nous avons partagé un pique-nique sous la halle pour terminer cette matinée.

Rendez-vous au prochain troc qui aura lieu début mai 2025 !

Josette Bidal
des Gardiennes de Semences

INFOS

Notre site :
gardiendesemencesleman74.fr



Cérémonie de la Saint Michel avec l'AAPTC

Ce dimanche 6 octobre, la municipalité et les Anciens Combattants ont accueilli l'Amicale des Anciens Paras de Thonon Chablais pour fêter Saint Michel « Patron des Parachutistes ».

Dans un esprit ouvert et respectueux du passé, Jean-Dominique Tozzo le maître de cérémonie a retracé l'origine de la Saint-Michel, l'histoire des troupes aéroportées et le débarquement en Normandie. L'évocation de la guerre d'Indochine et Diên Biên Phu a permis de rendre un hommage particulier à Geneviève De Galard, surnommée « L'ange de Diên Biên Phu ». Cette infirmière convoyeuse de l'armée de l'Air militaire, âgée de 29 ans en 1954, a fait preuve

d'un dévouement et d'un courage exemplaire pour soulager les souffrances de milliers de soldats français. Première classe d'honneur de la Légion étrangère, Grand-Croix de la Légion d'Honneur, elle s'est éteinte en 2024 à l'âge de 99 ans.

L'Amicale a également salué la mémoire de leur adhérent Martial Robinet, tenancier du « Bar du Soleil », Siège des Paras et dans lequel ils se retrouvaient chaque jeudi.

Le portrait de Martial, posé devant le monument aux morts en début de cérémonie a ensuite été remis officiellement à son papa Michel Robinet.

En hommage à tous les morts, des gerbes ont été déposées par les diverses autorités présentes et

Michel Robinet dans le respect du protocole.

La chorale EMLA a clôturé la cérémonie par quelques chants patriotiques et populaires.

Joseph Déage a finalement remercié tous les participants pour leur présence et les a conviés au vin d'honneur offert par la commune du Lyaud.

La fête s'est terminée par un banquet qui a réuni environ 70 personnes.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la députée Anne-Cécile Violland, de Patrick Bernard, Maire d'Armoiy et de madame Nathalie Levilly, Officier de Police.



Cérémonie de la Saint Michel



Amicale des anciens paras de Thonon Chablais



Cérémonie du 11 novembre

Après une minute de silence en la mémoire des combattants morts pour la France, M. le Maire, Mme Marie-Paule ROGUIER, maire honoraire, les élus et les personnes présentes ont chanté la Marseillaise.

Extrait de la circulaire préfectorale et du message gouvernemental lus lors de la cérémonie :

« C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^e heure du 11^e jour du 11^e mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « der des der » en « armistice de vingt ans » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Course pédestre *des Hermones*

Samedi 2 novembre
Dimanche 3 novembre.

Pour cette année 2024, le **Cross du LYAUD** fête sa 40^e année d'existence, un long bail que les différents organisateurs, depuis la création, ont su conserver, voir améliorer pour le bonheur des pratiquants de la course à pied.

Pour ce rendez-vous, important cette année, les bénévoles et les membres de la commission ont mis tout leur cœur à l'ouvrage pour que la 40^e soit la fête au village.

DÈS LE SAMEDI APRÈS-MIDI

les plus jeunes étaient impatients d'en découdre sur le traditionnel circuit dans le village, circuit sécurisé par les signaleurs et encadré par les ouvreurs, la météo clémente était même de la partie.



Cross des jeunes



Cross des jeunes

Avec une participation presque identique à l'an passé, (120 participants) les courses furent toutes très disputées dans un bon esprit sportif, sous les encouragements du public et des parents.

Après l'arrivée de tous et toutes, les récompenses furent attribuées sous la halle aux vainqueurs, ainsi qu'aux 3 premiers de chaque catégorie. Tous les participants reçurent une médaille. Après l'effort une collation leur fut offerte pour clôturer cette après-midi sportive et animée.

DIMANCHE : CROSS DES HERMONES

Pour le cross des grands, comme l'an passé, deux parcours au choix : un grand parcours de 12,5 km, et un petit parcours de 8 km.

Dès 7h00, tous les bénévoles étaient à pied d'œuvre pour accueillir et distribuer les dossards aux participants des deux courses. Cette année la commission avait décidé de mettre en place une buvette pour tous avec possibilité de se restaurer.



Collation

Sur le plan sportif et de la participation, le nombre de participants sur les deux parcours a battu un record pour notre épreuve : 335 coureurs classés, 220 sur le grand et 115 sur le petit. Le choix judicieux de proposer 2 parcours depuis l'an passé permet d'attirer plus de compétiteurs.

Monsieur le Maire donna le départ des deux courses au centre du village. Après un tour rapide dans le centre, les concurrents se sont dirigés sur les parcours, sécurisés à chaque carrefour par des signaleurs nombreux pour une telle épreuve.

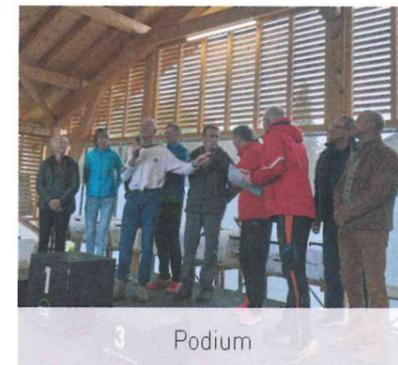
Dès l'arrivée des derniers concurrents, les classements sont très vite établis par Didier Bonnet (chronotop. run).

Cette année, cerise sur le gâteau et 40^e édition oblige, chaque participant s'est vu remettre un tee-shirt floqué : « Course Pédestre des Hermones », sans oublier bien sûr le traditionnel reblochon de la Gaec de Trossy et la collation d'après course. 350 plateaux préparés par toute une équipe de petites mains en un temps record : bravo les bénévoles.

La buvette a complété ce moment convivial en proposant diverses boissons chaudes ou froides.

La remise des récompenses s'est déroulée sous la halle couverte. Monsieur le Maire a tenu à remercier tous les participants et participantes pour leur présence et leurs résultats, la commission Sports et Loisirs et tous ses bénévoles qui ont contribué à cette belle organisation.

Toutes les catégories hommes et femmes ont eu droit à un podium (3 premiers) et un lot offert par des partenaires.



Podium



Podium

Au cours de cette cérémonie des prix, la commission Sports et Loisirs a remis aux représentants de l'association Vaincre la Mucoviscidose un chèque de 500€ ; chaque coureur par son droit d'inscription participe au financement de cette recherche.

Et pour terminer cette cérémonie, Gilles Boucansaud a réuni et présenté sur le podium quelques sportifs ou personnes qui ont marqué ce cross :

- Philippe Jacquet le créateur de ce cross il y a 40 ans et qui a participé aux 40 courses.
- Jean-Michel Lenta, vainqueur à plusieurs reprises.
- Jeanine Jacquet, Dorothée Jacquet, Pascal Crouvazier, Joseph Meynet plusieurs fois vainqueurs dans leurs catégories.



Philippe

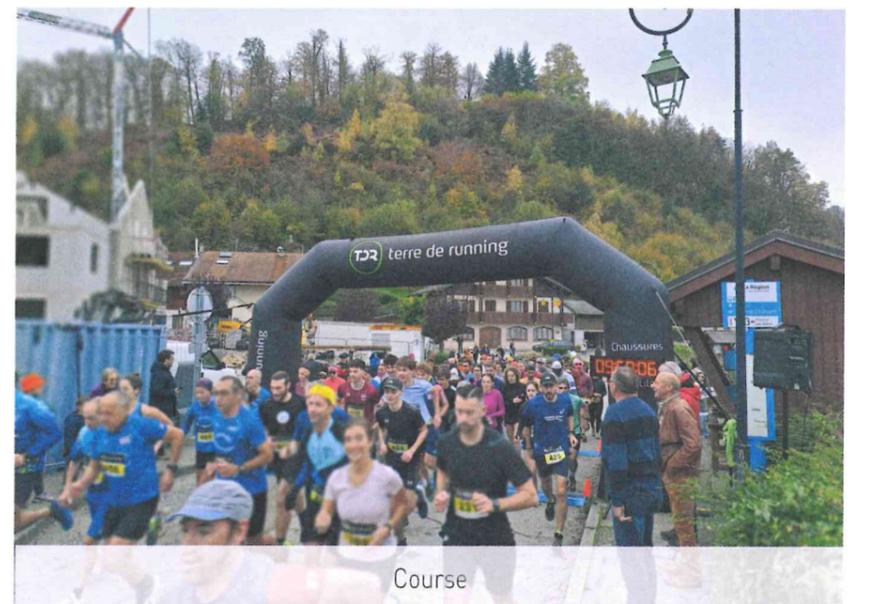
La commission et moi-même remercions tous les concurrents, tous les bénévoles, les signaleurs et le responsable Dominique Cornier, la mairie et son secrétariat, les employés du Sivom pour le pont sur le pamphiot, le service de secours et Ch. Curvat, les ouvreurs en VTT, Didier Bonnet pour les classements et résultats, toutes les personnes de l'ombre pour la réussite de cette manifestation.



Une partie des bénévoles

Les remerciements vont aussi aux entreprises sollicitées et qui ont répondu favorablement pour la dotation des lots, merci à Terre de Running et toute son équipe pour l'aide apportée (dossards, tee-shirt, flocage, bons d'achats etc...)

Merci à Frédéric Arrachart, assurances Allianz pour les lots offerts, la couverture assurance des courses et la répartition des lots. Pour terminer merci à G. Boucansaud pour avoir tenu le micro et animé ces deux jours.



Course

Cette 40^e édition fut une belle réussite, en espérant vous retrouver pour la 41^e !

Pour la commission,
André JACQUEMOT.

Repas des Aînés

136, c'est le nombre de repas servis ce dimanche 1^{er} décembre 2024.

Comme chaque année nos aînés étaient nombreux au repas annuel de la commune.

William et Léa, les gérants du P'tit Cez, ont contribué à la réussite de cette journée avec un repas apprécié de tous.

Marie-Jo avec son carrosse improvisé a fait rire l'assemblée.

Les Doyens du village : Armande Fillon, 98 ans, et Michel Tonnel, 94 ans, étaient également de la partie.

Malheureusement, Armande nous a quittés peu après. Nous garderons en mémoire son sourire lors de cette journée.



Michel et Armande

Fête de la lumière

Le 13 décembre dernier, la fête de la lumière a de nouveau rencontré un franc succès. Une météo favorable a permis l'envol d'une vingtaine de lanternes chinoises. Les chants de la chorale EMLA ont précédé l'arrivée du Père Noël.



L'envol



Le Père Noël est là



Tous en chœur

Fondue de la Vogue

La traditionnelle fondue de la vogue a réuni plus d'une centaine de personnes dans la salle communale le 9 février dernier.

Le principe est simple : l'association commission Sports et Loisirs invite tous les Lyaudains à partager une fondue offerte le dimanche suivant la St Blaise. Cette tradition perdure depuis plusieurs décennies, rassemble chaque année jeunes et moins jeunes et permet à de nouveaux arrivants de rencontrer les habitués du Lyaud.

Geneviève Mermet a gagné le panier garni en estimant la plus juste pesée.

Rendez-vous l'année prochaine !



Equipe fondue



Les cuisiniers à l'œuvre

Mystère au Village

Dimanche 6 avril Le Lyaud

Un nouveau mystère à découvrir dans le village !
Venez résoudre les énigmes : entre amis ou en famille.
Adapté à tous, de 6 à 99 ans.

Buvette sur le Champ Dunant.

Participation:

2€

DEPART : Champ Dunant - LE LYAUD
INSCRIPTIONS SUR PLACE
DEPARTS LIBRES de 13H30 à 15H00

Renseignements: 06.24.71.13.87
Organisé par la commission animation du Lyaud.
Boissons et crêpes par l'APE Le Lyaud - Army.

APE Association des Parents d'Élèves

La rentrée 2024 de l'APE Armoy-Le Lyaud a été marquée par un afflux de nouveaux membres, pour la plupart masculins ! Bienvenus aux papas et aux mamans qui viendront nous prêter main forte tout au long des différentes manifestations prévues pour la saison 2024-2025.

À la suite de l'annulation du cross, les enfants et leurs parents ont pu se consoler juste avant les vacances de la Toussaint, avec l'opération « **Gôûter crêpes** ». Un vrai succès et quel régal de manger des crêpes sous le beau soleil d'automne !



L'un des temps les plus forts de l'année pour l'APE s'est déroulé le 23 novembre avec son traditionnel et très apprécié **LOTO**. Les amateurs sont venus en nombre pour tenter de gagner un lot.



Certains ont pu gagner des cadeaux offerts par des commerçants du Chablais et d'ailleurs. Une console de jeu, un baptême de l'air et même un week-end à Marrakech ont pu être offerts.

Entre deux remplissages de carton, l'APE s'est activée à la buvette pour proposer un snack salé et sucré et des boissons. Un vrai succès !

L'équipe a pu également inaugurer les deux **bandoles** subventionnées par le Conseil Départemental qui nous permettront de mieux nous signaler lors des manifestations.

Le mois de décembre aura été l'occasion de faire venir le **Père Noël** dans les classes de maternelle, chargé d'offrir des douceurs à nos enfants.

Les parents d'élèves ont pu passer commande pour un **calendrier** original et illustré de la photo des enfants de chaque classe de l'école.



Merci aux bénévoles

Le samedi 25 janvier à la salle du Cez au Lyaud, l'association a organisé son traditionnel et très convivial **concours de Belote**.



À noter

- En avril, on revient avec des **plats à vendre** avec une toute nouvelle formule.
- Le 18 mai : **vide-greniers et vente de fleurs** à Armoy

On compte sur vous !

L'APE

Les mots dits

En 2024, la troupe Les Mots Dits a joué une pièce d'Agatha Christie « Un visiteur Inattendu » à la salle paroissiale. Puis, la troupe Les Mots'Cion dont les acteurs viennent des Mots Dits et de la troupe de l'Oncion de Thonon a joué le « Huis Clos » de Jean-Paul Sartre.

Une nouvelle pièce sera présentée cet automne : « Le noir te va si bien », comédie policière écrite par Saul O'Hara, adaptation française de Jean Marsan.





THEATRE

LES MOTS'CION



Phillipe Céline Myriam Antoine
Bechet Nicosia Lassauzet Schepens

Mise en scène: Luce Bernier

HUIS CLOS

JEAN PAUL SARTRE

Dimanche 24 Novembre 2024, à 17H
Salle Paroissiale du Lyaud
Entrée: 10 euros

Informations sur Oncion.fr et Facebook "Oncion comédiens"



Ecole de musique

L'école de musique a terminé l'année 2024 en beauté et a commencé la nouvelle avec énergie et créativité. Retour sur trois événements qui ont marqué cette période festive.

- Une audition de Noël pleine d'émotions.

En décembre, les élèves de piano ont présenté leur travail lors d'une chaleureuse audition dans la salle de musique. Sous la direction de Jean-Marie Reboul, les jeunes pianistes ont partagé leur travail devant leur famille.

- Un premier concert pour les orchestres de l'EMLA.

En janvier, les orchestres juniors et adultes de l'école de musique, dirigés par Florent Valsesia, ont donné leur tout premier concert à la maison de retraite Les Balcons du Lac. Avec un programme rock à l'énergie communicative, ils ont conquis les résidents.

- Une rencontre inspirante avec les Téklash.

Le samedi 11 janvier, Sébastien Chatelain a organisé des ateliers de chant et de percussions corporelles animés par le duo Téklash. Leur prestation intimiste mais pleine de peps a enchanté le public en fin d'après-midi avec un répertoire de chansons du monde agrémentées de percussions corporelles. Les spectateurs ont même été invités à participer en reprenant des motifs vocaux ou rythmiques, ajoutant une belle touche interactive à ce moment haut en couleurs. Ce concert était l'aboutissement d'une semaine d'ateliers et de concerts organisés dans trois collèges du Chablais.

Remerciements

L'école de musique tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces événements : les mairies pour la mise à disposition des salles, Philippe et Jocelyne Marclay et Paul Leroy, pour le prêt des lumières, ainsi que les choristes du chœur de l'EMLA pour leur implication.

Calendrier

A noter dans vos agendas

- Ne manquez pas le prochain concert du chœur de l'EMLA, prévu pour la fin mars.

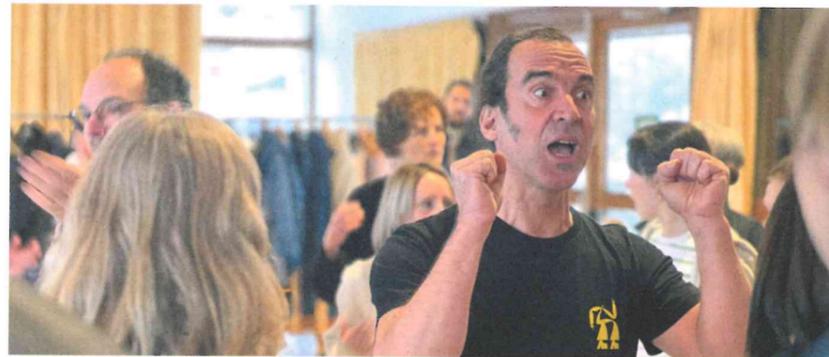
- Un rendez-vous musical à ne pas manquer et notre audition/concert en plein air le vendredi 23 mai.

Appel à volontaires

Après quatre ans d'engagement sans faille, le bureau actuel de l'école de musique arrivera au terme de son mandat en juin 2025. L'avenir de nos projets et de la vie musicale de l'école dépend d'une nouvelle équipe prête à prendre le relais. Nous avons un besoin urgent de nouveaux membres désireux de s'investir.

Si vous souhaitez contribuer et rejoindre cette belle aventure, contactez-nous rapidement par email pour en discuter : musiquelelyaudarmoy@gmail.com.

Merci pour votre soutien !



Foyer rural

C'est parti et bien parti pour la nouvelle saison 2024-2025 !

Tout roule pour les différentes activités, la nouvelle équipe de choc et Hélène sont aux manettes avec efficacité, bonne entente et bonne humeur.

L'exposition artisanale des 26 et 27 octobre s'est bien déroulée. Dans une salle joliment décorée, les 18 exposants ont fait découvrir, avec le sourire, de belles créations à de nombreux visiteurs, encouragés à sortir par une belle journée d'automne. Ce fut la razzia sur les muffins, brownies, autres douceurs et gâteaux préparés la veille par Isabelle, quelques bénévoles et adhérents au foyer. Merci à eux tous. Merci aussi aux maris qui sont venus le vendredi avec pinces, tournevis et muscles pour aider à installer la salle (et désinstaller...).

Conformément à ce qui avait été décidé au cours de la saison dernière, la prochaine expo aura lieu dans deux ans.

À bientôt pour de nouvelles aventures !

Permanence du Foyer le mardi matin. Tél. 06 51 13 72 36
foyer.armoy.lelyaud@gmail.com



Association sportive *Le Lyaud / Armoy*

Chers membres, amis et supporters de l'ASLA,

La saison a commencé sur les chapeaux de roue avec une augmentation significative du nombre de licenciés à 315.

Cette affluence est également un signe de la bonne dynamique dans notre club, qui ne cesse de grandir et de se diversifier. Cette année, nous sommes fiers de vous annoncer la création d'une équipe féminine critérium en U13 et une en U7, ainsi qu'une équipe masculine en U11 qui accède au niveau départemental.

La fin d'année a été marquée par deux événements incontournables organisés par notre association : le salon des vins et le goûter de Noël pour les enfants. Ces moments de convivialité ont été un véritable succès et nous tenons à vous faire part du bilan de ces journées exceptionnelles.

Un salon des vins réussi : un moment de partage et de découvertes

Une première édition qui s'est tenue les 7 et 8 décembre, à la salle polyvalente d'Armoy, a attiré de nombreux amateurs de vin, curieux de découvrir une sélection raffinée de crus proposée par nos vignerons partenaires. L'événement a été une belle réussite grâce à la participation de nombreux exposants qui ont partagé leur passion pour le vin avec les visiteurs. Nous sommes heureux de vous annoncer que la totalité des bénéfices récoltés sera utilisée pour financer des projets de développement de l'association. Merci à tous ceux qui ont participé et contribué au succès de cet événement, petit clin d'œil à nos sponsors « Chablais Dépannage » et « Le Millésime des Copains ».



Salon des vins

Le goûter de Noël, organisé le mercredi 18 décembre au stade du Lyaud a également été un moment fort de cette fin d'année. Nombreux ont répondu présents : la quasi-totalité des enfants du club, des U7 aux U17, était là et a passé un agréable moment. Ce fut également une belle occasion pour les familles de se retrouver et de renforcer les liens au sein de notre association.



Equipe féminine critérium U13

Mot du Président

« Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces deux événements : bénévoles, partenaires, exposants, et bien sûr, vous, qui avez répondu présent et soutenu notre association ainsi que tous ceux qui sont présents tout au long de l'année pour que notre association puisse continuer à prospérer. Un grand merci à nos communes qui nous soutiennent : M. le Maire du Lyaud et M. le Maire d'Armoy ainsi que la Mairesse d'Orcier.

Je vous souhaite une belle année 2025 à vous et à vos proches. Amicalement, Florent Eydely ».

Merci encore pour votre soutien et votre engagement !

Sportivement,
L'association sportive,
Armoy, Le Lyaud



Equipes D1 et D2 en U13

Gouttes de vie

Association des donneurs de sang Armoy-Le Lyaud

Un très grand MERCI aux 427 personnes qui se sont déplacées en 2024 pour donner leur sang lors des collectes au Lyaud, car jamais depuis la création de l'association il y a 30 ans nous n'avions accueilli autant de donneurs.

Le Chablais est montré en exemple par son dynamisme et la mobilisation de la population pour la cause du don du sang. Vous avez confirmé que c'est tout à fait vrai.

Le don de plasma sera encore en 2025 une grande cause nationale car il est impératif que la France soit compétitive et autonome en fourniture de plasma aux laboratoires pour la fabrication de médicaments.

Afin d'inciter ce type de don opéré sur Metz Tessy pour la Haute-Savoie, l'Union Départementale avec le soutien du Conseil Départemental

74 a mis en place des navettes en minibus. Ce service aura lieu une fois par mois, départ de l'Esplanade Tully à Thonon. N'hésitez pas à vous faire connaître lors d'une de nos collectes pour tout renseignement complémentaire.

Tout le comité de Gouttes de Vie vous souhaite une année 2025 pleine de bonheur et de sérénité.

Les prochaines collectes auront toujours lieu un mercredi, retenir les dates :

- 26 mars
- 28 mai
- 30 juillet
- 24 septembre
- 26 novembre

On ne lâche rien, nous comptons sur votre présence au fil des collectes, les malades ont besoin de vous.



Groupe scolaire

Bienvenue à l'école élémentaire !

La promotion 2024-2025 des CP compte 34 élèves répartis dans les classes de Mme Sophie Bouvier, Mme Marie Calas et de M. Jean-Hugues Coste.

*Nous souhaitons à chacun
une scolarité épanouissante et heureuse.*

Les CP – Absents sur la photo : Jolan P. et Victor B.



Cantine

Parole donnée à Marie Assemat :

Bonjour,
Je m'appelle Marie, je travaille en restauration scolaire depuis 2013. D'abord aux Arcs 1800 puis à Morzine. Je suis redescendue de la montagne pour travailler au Lyaud depuis le départ de Véronique au mois de mai.

Je suis heureuse de travailler à présent dans une grande école où sont encore scolarisés deux de mes enfants.

Bien que le nombre d'enfants mangeant à la cantine soit plus important que lors de mes précédentes expériences, je veille au bien-être de chaque enfant avec l'aide de toute l'équipe.



Classe de neige

Les deux classes de GS/CP et de CE2 de l'école primaire sont parties du 20 au 22 janvier au plateau des Glières pour découvrir le ski de fond.

LE CENTRE (June, Letty, Léa, Lilou)

« Nous avons partagé des chambres de 4, 5, 6 ou 8. Nous avons partagé la salle de bain. Au sous-sol, c'est là que nous nous changions pour aller faire du ski de fond. C'était

bien d'être tous ensemble. »

LES REPAS (Louise et Alix)

« On a beaucoup aimé les repas le matin, le midi, le goûter et le soir. C'était différent de la maison et très bon. »

LE BIATHLON (Adele, Soën, Gabin)

« Mardi après-midi, nous sommes partis faire du biathlon. Nous avons tiré sur 5 cibles. Nous avons fait

des tours de pénalité et des tours tout simples. C'était très bien mais les fusils étaient trop lourds. »



LE SKI DE FOND (Kaïs, Endi, Elia)

« Nous avons fait des exercices et des jeux. C'était difficile de skier. C'était bien. Les moniteurs étaient gentils. Nous avons fait la descente "de la mort". C'était une grande descente ! Nous nous sommes bien amusés. »

LES ANIMATIONS

« Lundi soir, nous avons fait des jeux sur les métiers de la montagne. On a découvert plein de métiers comme les mushers, les dameurs, les secouristes, les moniteurs de ski, ... » (Leeloo, Elony)



BALADE EN RAQUETTE

(classe de GS/CP)

« Mardi 21 janvier, nous avons fait une balade en raquettes. Nous sommes partis du centre et nous avons rejoint la forêt. Là, nous avons traversé une rivière gelée les uns derrière les autres aidés de notre guide Fabien et des parents. Puis, nous avons vu des traces d'animaux comme le lièvre variable et le renard. Nous avons aussi vu un petit épicéa. Il avait environ 6 ans. Enfin, nous sommes rentrés au centre pour manger les tartines au chocolat. »

« Mardi soir, un monsieur est venu nous voir avec sa dameuse et il nous a tout expliqué. Il nous a interdit de la toucher car elle était pleine de graisse. Nous étions tous ravis de découvrir l'engin et de cette sortie. » (Oscar, Maxence, Théo)



« Mercredi après-midi, nous avons eu une animation et un jeu sur les événements qui ont eu lieu sur le plateau, lors de la Seconde Guerre Mondiale. Nous avons appris ce que représentait le monument des Glières.

Le rond représente le soleil et le V représente la victoire et la liberté qui sont fragiles et difficiles. C'est pour ça qu'une des branches est cassée. Nous avons trouvé le monument joli parce que le paysage était enneigé. » (Louane, Luka, Clara)

LES VEILLÉES

« A la première veillée, nous avons fait des jeux de société comme le UNO, le Lynx, Calculo, ... C'était avec Jade, l'animatrice, et c'était très bien. » (Lina, Johan, Malo)

« Le deuxième soir, nous avons joué à un jeu qui s'appelait « la fête des chaussettes et des caleçons ». »

Il y avait trois équipes de 7, un dé et il fallait plier le plus vite et le mieux possible des vêtements. Nous nous sommes bien amusés et nous avons appris à plier nos habits. » (Mathys, Hugo)

NOS IMPRESSIONS

« Nous avons appris à vivre tous ensemble. C'était la première fois que nous partions avec toute la classe sans nos parents. Nous étions très contents car nous avons fait du ski et que les adultes se sont bien occupés de nous. » (Sam, Pauline, Nathan)

Notre équipe Technique du Sivom

Qui sont-ils ? Que font-ils ? en été, en hiver

Nous les avons rencontrés et avons échangé sur leurs missions.

Rémi Fillon, chef d'équipe nous précise qu'au plus fort de la saison l'équipe se compose de 6 personnes, 3 permanents et 3 saisonniers (2 d'avril jusqu'à Noël et 1 de mi-février à mi-décembre), ce qui explique que de mi-décembre à fin février tout devient prioritaire ! Si nécessaire un vacataire peut être appelé pour le déneigement.

Justement en cas de chute de neige la nuit, comment cela se passe-t-il ?

Alerte à 3h du matin, les 2 engins sont prêts, chargés de sel. Le travail commence et 2 conducteurs sont sur les routes, il faut entre 4 et 5 heures pour faire le tour complet des routes gérées par les communes.

Les priorités sont les voies et trottoirs vers les écoles et la maison médicale, cela doit être terminé pour 7 heures, un adjoint du maire nous aide pour la cour de l'école, de la crèche et les abords de la maison médicale.

Ensuite nous nous occupons des voies communales publiques uniquement avec pour exception les chemins des personnes fortement handicapés. Nous entamons un second tour pour fignoler le travail. S'il ne neige pas à nouveau le travail est terminé vers 15h. S'il neige à nouveau, et bien on recommence !! Il faut signaler aux lecteurs que la neige est mise sur les bords des routes, pas pour embêter les riverains mais car nous devons gérer les priorités.

Un petit rappel des équipes techniques, un équipement neige est obligatoire en hiver.

Y a-t-il d'autres priorités en hiver ?

Oui en effet il y a d'autres priorités en hiver, comme dégager les arbres qui tombent sur les voies. En cas d'accident de voitures nous devons rendre la voie praticable. Nous sommes d'ailleurs en contact avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour intervenir sur les dégagements.

Et ensuite vos autres missions ?

Tout ce qui concerne les entretiens de la voirie et les espaces verts, l'aménagement paysager (récemment la dalle pressoir à côté du four à pain), les tailles des plantations et des arbustes longeant les voies communales (pas de tailles du privé qui restent à la charge des propriétaires et occupants). Nous nous occupons du fleurissement des plates-bandes et ronds-points et leur entretien. Toujours en ce qui concerne les espaces verts : la tonte et l'entretien des abords de nos terrains de sport.

Nous suivons l'entretien courant des bâtiments municipaux, maisons médicales et groupe scolaire en ce qui concerne l'éclairage et les petits travaux. Dès que cela devient plus complexe, nous informons les maires et faisons appel à des sociétés spécialisées, comme

dans le cas de l'éclairage public où nous faisons une surveillance mensuelle.

Nous sommes en contact permanent avec les élus des communes pour la programmation des travaux. Nous venons de terminer l'installation d'un nouveau jeu sur l'aire de jeux du Champ Dunant. Toujours en contact avec les mairies, nous préparons les animations et organisations des associations des communes.

Pour tout cela vous êtes équipés de matériel...

Oui bien sûr, du matériel léger et du plus gros, quatre véhicules légers, un tractopelle, un tracteur espaces verts et deux tracteurs polyvalents (été et hiver) ainsi qu'une mini pelle. Nous assurons l'entretien courant de notre matériel.

Et pour finir, vous voulez passer deux messages :

En effet, dans nos missions il y a également le nettoyage des abords des lieux de dépôts des déchets recyclables, nous le faisons deux fois par semaine et malheureusement nous devons ramasser les déchets mis à coté des bennes et également les déchets qui n'ont rien à faire là. Cela va de vieux meubles, canapé,

table de ping-pong, vieux pneus pour ne citer que cela, alors qu'ils devraient être emportés à la déchèterie d'Allinges. Le volume ramassé représente un fourgon par ramassage. Les employés du SIVOM font ce travail de ramassage alors que chaque citoyen est responsable de ses déchets.

Aux propriétaires des chiens : nous ne sommes PAS chargés des ramassages des déchets canins. Merci de jeter vos déchets dans vos poubelles personnelles ou dans les poubelles publiques.

Merci pour cet entretien et sur l'éclairage de vos missions

Un petit rappel sur l'origine du SIVOM, Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple, est un établissement public de coopération intercommunale.

Les compétences du SIVOM sont vastes, elles couvrent :

- Entretien voiries, espaces verts et bâtiments communaux
- Acquisition, entretien et surveillance des équipements (engins agricoles, pelles, matériel de voirie, d'élagage...)
- Gestion du groupe scolaire et du personnel (cantine, rythmes scolaires, garderie périscolaire, aide aux devoirs)

Le SIVOM Armoys - Le Lyaud a été créé en 1984 et est présidé alternativement par les maires des 2 communes, actuellement le maire du Lyaud.

Les procès-verbaux des séances sont consultables sur le site internet de la commune.

Direction l'Arménie terre ancestrale

Enfilez votre casque et bouclez vos sacoches
Une toile de tente et un réchaud
Vous en ferez bon usage pour atteindre le graal
Les rêves soi-disant, sont accessibles à vélo
Bien sûr il aura des galères, mais l'accueil du voyageur est partout, et quelque soit votre piste, l'aide est à portée de main
Nourris par la route, ses paysages, ses habitants, son âpreté et sa douceur
Les djans ont pédalé aller-retour
Route de Prelaz to Erevan sans caler
Mille escales dans les mirettes
Ils pourront dire un jour
Ici nous avons campé, goûté le meilleur, partagé nos souvenirs, nos cultures, et notre cœur
Aujourd'hui la vie prend racine sur les terres fertiles d'Alliwald, dans le village choisi qu'ils savent paisible et déjà étrangement familier.

Claire & Hugo, les Djans



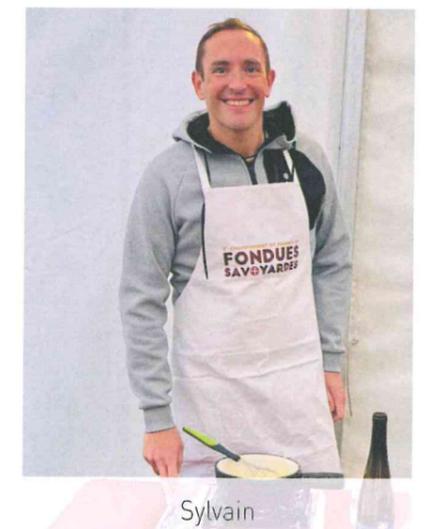
Champions de France au Lyaud

Sylvain Bel, habitant de Trossy, bouilleur de cru de la distellerie des Hermones, a été sacré champion de France de fondue savoyarde le 15 février dernier à Perrignier. Romain, son fils a quant à lui remporté le titre dans la catégorie juniors.

Toutes nos félicitations à eux et bonne chance à Sylvain qui participera aux mondiaux de la fondue en Suisse au mois de novembre !



Romain



Sylvain



Hubert HORGNIÉS, Matthieu MERCIER, Rémi FILLON, Lionel BARTHOD et Sylvain VUATTOUX (absent sur la photo Jean-Marc BIDAL)

Être enfants au Lyaud dans les années 1945-1960

Dans les années 1950 Le Lyaud était un petit village qui ne comptait que 400 habitants. Tout le monde se connaissait et s'entraidait.

La vie d'enfant était rythmée par l'école, les travaux aux champs et à la ferme, le catéchisme, les jeux ... La moindre bêtise était aussitôt colportée aux parents.

L'école du village comptait 50 élèves de 6 à 14 ans répartis en deux classes dans lesquelles 2 instituteurs M. et Mme Guevin, puis plus tard, M. et Mme Jourdan, enseignaient.

Les enfants allaient à l'école après le portage du lait à la fruitière et la leçon de catéchisme (qui débutait de 7h45 à 8h15) puis avaient cours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au samedi inclus, le jeudi étant leur jour de repos.

Les enfants venaient à pied à l'école. Ils effectuaient les trajets 4 fois par jour sauf en hiver où les élèves les plus éloignés (Trossy, les Blaves, Moulin d'Amphion) trouvaient réconfort auprès d'une personne du village qui leur préparait une bonne soupe (financée par la commune).

A l'école, les enfants étaient de service à tour de rôle 1 semaine par mois : les filles effectuaient le ménage des deux classes pendant que les garçons s'occupaient du bois et allumaient le fourneau des classes. Le bois était fourni par la commune, scié et fendu par le cantonnier avec l'aide des garçons de plus de 10 ans pour le monter au grenier.

La fin de l'école primaire était actée par le passage du certificat d'études : peu d'enfants poursuivaient en 6^e ; certains partaient en apprentissage (choisi par leurs parents), les autres travaillaient à la ferme familiale où à l'usine et les filles intégraient l'école ménagère pour apprendre la cuisine, la couture et les bonnes manières.

La majorité est à 21 ans.



1945-1955

En dehors de l'école, les enfants étaient occupés à travailler aux champs de la ferme et à garder les vaches car les prés n'étaient pas clôturés.

Ils aidaient à la préparation des jardins au printemps, à la fenaison et aux moissons (batteuse) à la récolte et aux conserves des légumes en été. L'automne, ils participaient activement à la cueillette des pommes pour fabriquer le cidre, des champignons, des châtaignes. Ils ramassaient les noix, les cassaient (les "gromaillaient") pour ensuite aller au moulin fabriquer de l'huile de noix (Château de Chignians à Allinges, ou à Charmoisy à Orcier).

Les enfants moulinaient également les betteraves pour fabriquer la lèche des vaches.

L'hiver étant consacré à la fabrication de saucissons mais aussi d'outils, de balais, de fagots, ou encore au déneigement.

Il n'y avait bien sûr pas de chasse-neige, seul un triangle fabriqué en bois et tiré par 4 chevaux permettait de déneiger le village car peu de routes étaient goudronnées (Chef-lieu, route d'Orcier, Armoys).

Les hivers étaient rudes avec de belles quantités de neige de novembre à mars, ce qui nous permettait de faire d'interminables

sorties luges et bobs, construits par nous-mêmes ou avec l'aide des artisans du village.

L'artisanat était bien présent : menuisier, forgeron, tonnelier, cordonnier, boulanger, un meunier avec une roue à aube situé Route du Moulin, une scierie au Moulin d'Amphion qui entraînait sa mécanique via une roue sur le ruisseau du Pamphiot.

Le Lyaud comptait également 2 épiceries (Coutelier et l'Étoile des Alpes), 2 fours à pain : Banal (route du Sanjhon) et celui qui a été rénové à l'entrée du village pour faire cuire le pain des familles (chacun apportait son bois), mais aussi 6 bistrotts : Chef-lieu (chez Ruptier-Deville), rue du Sanjhon (chez Piccot-Néplaz Lucie), aux Blaves (Bondaz-Charrière), à Trossy (Détraz dit Bibo), au Quart d'Avaux (Fillon Arthur dit Le casino) plus une licence 2 qui se soumissionnait tous les 3 ans appelée : le Cercle Républicain.

Les gens aimaient à s'y retrouver pour se rencontrer, jouer aux cartes, après l'office du dimanche, les mariages, les enterrements, jouer aux quilles, fêter la vogue du Lyaud qui célèbre la St Blaise début février.

On aimait aller au théâtre. Le Lyaud avait sa petite troupe, dirigée par l'Abbé Jean Michaud metteur en

scène qui se produisait également à Publier, Allinges, Bons, St Didier, Bogève ou encore Vongy.

Sans compter la clique du Lyaud, batterie fanfare qui animait les cérémonies du village. Elle était dirigée par Etienne Bel (son papa et son oncle en étaient les fondateurs) et comptaient beaucoup de jeunes. Clique des pompiers : le dimanche après-midi les enfants assistaient aux manœuvres des pompiers du village : la pompe à bras était tirée par les chevaux.

Armoys avait un club de foot qui avait été créé par "Mémé Favre" de l'hôtel-restaurant L'Écho des Montagnes : nous disputions les matchs dans les champs car nous n'avions pas de terrain de foot.

A 18 ans les garçons passaient le conseil de révision (acte qui marquait le fait d'être adulte et prêt pour partir à l'armée même si nous n'étions pas majeurs et n'avions pas le droit de vote).

On se présentait « nus comme des vers » devant les autorités militaires civiles et tous les maires du canton. C'était la fête pendant 5 jours.

A 19 ans et demi c'étaient le départ pour l'armée : 28 mois de service militaire (guerre d'Algérie).

A cette époque, vous l'aurez compris, la vie des enfants était simple. Elle était concentrée sur notre village, nous n'allions pas en ville pour un oui pour un non (Thonon) car il n'y avait que peu de voitures, environ une dizaine, et le service de bus était assuré par la SAT ligne Bellevaux-Thonon (ou les cars privés Bézard réservés pour l'usine Zig Zag (Papeteries du Léman). Les premières mobylettes, motos, 2cv apparaissent dans les années



1955-1965

1950-1960 (accessibles surtout aux jeunes travaillant à l'usine qui avaient plus de moyens financiers). Que dire des téléphones, seuls 5 foyers en étaient équipés. Il y avait une cabine téléphonique chez « La Lucie » au café Néplaz.

Nous avons vécu dans la simplicité avec peu de moyens mais riche d'échanges, de rencontres, d'entraides d'amitiés et de souvenirs ... pourtant nous n'avions ni téléphones, ni réseaux sociaux !

Un Lyaudain



De gauche à droite :

- 1^{er} rang : Rémi FILLON, Michel BOEGEAT, Bernard BEL, Jacques BONDAZ, Rémi FILLON, Jean FILLON, Jean DUBOULOZ, Roger DEVILLE
- 2^e rang : Jean-Paul BEL, Jean RANDON, Max GIROUD, Marie-Thérèse CÔTE, Marie-Paule BEL, Ginette FILLON, Marie-Josée BOEGEAT, Madeleine DEAGE, Marie-Claude DUBOULOZ, Geneviève JOLY, Sylviane BEL, Michel GRANDO, Michel JOURDAN, André BEL
- 3^e rang : Jacques BEL, René NAZ, Josette NEPLAZ, Ginette DUBOULOZ, Chantal CHRISTINAZ, Christiane BOUCHET, Liliane BOEGEAT, Monique FILLON, Marie-Thérèse FILLON, Denise DUBOULOZ, Josiane JOLY, Jean LUGRIN
- 4^e rang : Bernadette DEAGE, Rosine FILLON, Paule RUPTIER, Juliette BEL, Michelle BEL, Gaston POINTURIER, Alain FILLON, Simone JOLY, André FILLON, Noël NEPLAZ, Georges JOLY, Ginette BOEGEAT, J-C DUBOULOZ, Maurice CÔTE, Ginette NEPLAZ, Andrée BOUCHET.

5 mois de voyage en famille

Notre voyage : 5 mois, 5 régions du globe à 5 !
(Tout ça, c'est pure coïncidence)

Notre famille :

Clio, 41 ans, entrepreneuse, épicurière ; Denis, 45 ans, manager logistique ; Quentin, 11 ans, CM2, Trottririder ; Rose, 7 ans, CP, artiste de cirque ; Adèle, 7 ans, CP, skateuse.

Notre itinéraire : (en bref !)

1) Asie du Sud-Est. Notre but, faire découvrir à nos enfants, notre style de voyage : Sac à dos, improvisations, road-trip en reliant plusieurs villes par tous types de moyens de transport.

Un voyage en train de nuit, 2 jours de pirogue public sur le Mékong pour relier deux villes, 36h de bus/couchette pour traverser une frontière, la rencontre des éléphants.

2x7h de pirogue, le Mékong comme route fluviale



2) Le Japon en train, s'est avéré un réel contraste entre les sourires rencontrés en Asie du Sud-Est et la rigueur nipponne. Un choc des cultures à tous points de vue qui s'atténue au fur et à mesure que l'on découvre ce pays et ses habitants. Le grand bonheur des enfants étant, évidemment de pouvoir faire des parties de jeux d'arcade pour 20cts, entre deux visites de temples, de marche, de vélo et de visites culturelles.

7h30 de marche, 19,4km et la traversée du volcan Tongariro, île du Nord de la Nouvelle-Zélande



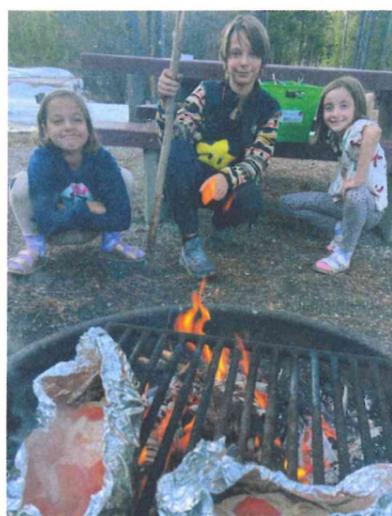
3) Nouvelle-Zélande en camping-car. Nous voici au cœur de l'objectif de notre voyage. En effet, pour notre troisième voyage au pays des kiwis, notre objectif est clair : aller tout, tout, tout au Sud, là où l'Antarctique n'est plus qu'à 5000 km et découvrir cette région des Catlins.

4) Polynésie Française, au rythme des locaux. A cette étape, nous avons environ trois mois de voyage non-stop où nous bougions tous les 2-3 jours. Il nous faut un break, une pause. 3 îles, du snorkeling, du rattrapage d'écriture de blog et d'école. Trois semaines douces et calmes au rythme du soleil, des polynésiens, dans une carte postale aux couleurs irréelles.

Huahine, Polynésie, rencontre avec Hirivai, et une semaine de rire entre nouvelles copines



5) USA - L'Ouest en camping-car. Nous retrouvons la liberté du camping-car avec les enfants. 10 états traversés, les grands parcs, les feux de camp et chmallows grillés tous les soirs. La vie simple, la vie en extérieur. Et pour terminer notre voyage, vous avons arpenté pendant une grande semaine, La sulfureuse New-York entre amis pour un retour tout en douceur.



Un mois de gestion de feu de camp pour Quentin et la vie en plein air

Thonon agglomération

ARRIVÉE DE

l'apport volontaire des ordures ménagères AU LYAUD

A partir du lundi 7 juillet, le changement de système de collecte des ordures ménagères sera effectif.

Vos ordures ménagères devront alors être apportées dans les espaces-tri, aux mêmes emplacements que vos déchets recyclables. Pour mieux vous servir, trois nouveaux espaces-tri seront également aménagés sur la commune. Les travaux d'aménagement seront engagés dès le mois de mai.

Pour répondre à toutes vos questions, une réunion d'information sera organisée par la mairie. Le lieu et la date vous seront précisés via les modes d'informations habituels.

Le déploiement de l'apport volontaire des ordures ménagères poursuit trois objectifs majeurs

1. Protéger l'environnement

Avec la croissance constante de la population et l'augmentation des logements, la gestion des déchets devient une question cruciale pour préserver le cadre de vie et maintenir la propreté des espaces publics.

2. Optimiser le tri et réduire les déchets ménagers

Centraliser les ordures ménagères et les déchets recyclables dans un même lieu encourage le tri des déchets. Selon les retours des communes ayant déjà mis en place des Espaces-tri, cela permet une augmentation de 30 % de la collecte des emballages, papiers et verres.

3. Maîtriser les coûts

Grâce à l'amélioration du tri, le volume des ordures ménagères diminue, réduisant ainsi les coûts de collecte.



MES DÉCHETS j'y veille!

SUR RENDEZ-VOUS
SERVICE GRATUIT
DE BROYAGE
DES BRANCHAGES
À DOMICILE



www.thononagallo.fr

Thonon agglomération

SESSIONS DE FORMATION AU COMPOSTAGE

Thonon Agglomération propose des mini-sessions compostage gratuits à partir du 15 février et jusqu'à fin octobre. L'occasion de s'initier ou de se perfectionner au jardinage durable et de repartir avec un composteur gratuit.

Envie de vous (re)mettre au compostage ? Thonon Agglomération vous accompagne grâce à nos mini-sessions ! Quelques semaines avant le retour des beaux jours, c'est le moment de prendre les bonnes habitudes dans votre jardin. Et pour cela, nous lançons la nouvelle saison des mini-sessions compostage, gratuits et ouverts à tous.

Avec l'appui de professionnels, des mini-sessions d'une vingtaine de minutes qui se dérouleront au Service Eau de Thonon Agglomération au 141, rue des entreprises - Perrignier, vous permettront de vous initier ou de vous perfectionner dans la pratique du compostage avec l'adoption des bons gestes. Et si vous n'en avez pas, vous pourrez également repartir avec un composteur gratuit.



Les prochains créneaux disponibles

Lundi 10 mars / 9h, 10h ou 11h
 Jeudi 20 mars / 16h30, 17h30 ou 18h30
 Mercredi 09 avril / 14h, 15h ou 16h
 Mercredi 23 avril / 9h, 10h ou 11h
 ... et bien d'autres encore.

Pour l'inscription, gratuite et obligatoire, ou connaître tous les créneaux, suivez ce lien : <https://mesdemarches.thononagglo.fr/>

THONON
agglomération

THONON
agglomération



2025

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

DU QUOTIDIEN ?

Le bus France Services de Thonon Agglomération vient à votre rencontre ! Impôts, retraite, emploi, santé, accès au droit, titres d'identité... : nous vous aidons et vous accompagnons dans toutes vos formalités en lien avec nos partenaires.

À SAVOIR

En fonction des conditions météorologiques ou de circonstances exceptionnelles, les permanences peuvent être temporairement assurées dans des locaux communaux, pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou en contactant les agents France Services au 07 86 66 25 38.

COMMUNES	LIEUX DES PERMANENCES	HORAIRES	JANVIER 2025	FÉVRIER 2025	MARS 2025	AVRIL 2025
Allinges	Intermarché 157 Route des Blaves	13h-16h	Mardis 7 et 21	Mardis 4 et 18	Mardis 4 et 18	Mardis 1 et 15
Anthy-sur-Léman	Parking à côté de l'Espace du Lac (rue des pêcheurs)	9h-11h30	Vendredi 10	Vendredi 14	Vendredi 14	Vendredi 11
Ballaison	Place du Pressoir	9h-11h30	Jeudi 9	Jeudi 13	Jeudi 13	Jeudi 10
Brenthonne	Devant l'école	13h-16h	Mardi 28	Mardi 25	Mardi 25	Mardi 22
Cervens	À côté de l'école	13h-16h	Vendredis 10 et 24	Vendredis 14 et 28	Vendredis 14 et 28	Vendredis 11 et 25
Chens-sur-Léman	Parking à côté de la mairie	9h-11h30	Vendredi 3	Vendredi 7	Vendredi 7	Vendredi 4
Douvaine	Près de la Bulle	9h-11h30 13h-16h	Lundis 6, 13, 20 et 27	Lundis 3, 10, 17 et 24	Lundis 3, 10, 17, 24 et 31	Lundis 7, 14 et 28
Excenevex	Près de l'église	9h-11h30	Mardi 21	Mardi 18	Mardi 18	Mardi 15
Fessy	Parking de la Mairie	9h-11h30	Mardi 7	Mardi 4	Mardi 4	Mardi 1
Loisin	Devant la salle des fêtes	9h-11h30	Vendredi 24	Vendredi 28	Vendredi 28	Vendredi 25
Lully	Devant la mairie	13h-16h	Jeudi 9	Jeudi 13	Jeudi 13	Jeudi 10
Margencel	Derrière la mairie	13h-16h	Vendredi 3	Vendredi 7	Vendredi 7	Vendredi 4
Massongy	Devant la mairie	9h-11h30	Mardi 14	Mardi 11	Mardi 11	Mardi 8
Messery	À côté de la mairie	9h-11h30	Vendredi 17	Vendredi 21	Vendredi 21	Vendredi 18
Perrignier	Parking salle des fêtes	13h-16h	Jeudi 23	Jeudi 27	Jeudi 27	Jeudi 24
Sciez	Place des Crêts	9h-11h30 13h-16h	Jeudis 2 et 16	Jeudis 6 et 20	Jeudis 6 et 20	Jeudis 3 et 17
Thonon-les-Bains	Collonges 21 avenue de Sénévulaz	9h-11h30 13h-16h	Mercredis 8, 15, 22 et 29	Mercredis 5, 12, 19 et 26	Mercredis 5, 12, 19 et 26	Mercredis 2, 9, 16, 23 et 30
Veigy-Foncenex	Place de l'Église	9h-11h30	Mardi 28	Mardi 25	Mardi 25	Mardi 22
Yvoire	Parking cars, chemin de Feycler	9h-11h30	Jeudi 23	Jeudi 27	Jeudi 27	Jeudi 24

Planning sous réserve de modifications.

DESIGN KAUSTINE

IMPORTANT : lors de votre venue, pensez à vous munir de tous les documents utiles et justificatifs nécessaires à votre démarche, ainsi que de vos accès en ligne, si vous en disposez déjà.

France services,
PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS



Plus d'infos : thononagglo.fr
Tél 04 50 31 25 00

THONON
agglomération

JE VIS TU VIS IL VIT ...LES VIOLENCES CONJUGALES

VOTRE SOUTIEN LOCAL
EST LÀ POUR VOUS !



#JeSuisVictimeAussi
#EnsembleContreLesViolences
#AgirPourLesEnfants

Espace femmes
04 50 97 61 90

Intervenant social Police Gendarmerie
06 32 06 95 24



Les réglementations

Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.



Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

Rappel

Nous rappelons que les haies en bordure de voiries doivent être taillées par les propriétaires.

Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage, de mécanique ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils thermiques et/ou électriques susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises telles que tondeuses à gazon, tailles haies, motoculteurs, tronçonneuse, perceuses raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.

Pour rappel Article R1336-5 Version en vigueur depuis le 10 août 2017

Modifié par Décret n°2017-1244 du 7 août 2017 - art. 1

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du

voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.



Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



Points d'apports volontaires

Plusieurs points propres de tri sélectif sont mis à disposition sur la commune du Lyaud.



Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des containers.

Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.



Nos amis à quatre pattes

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Les propriétaires de chats sont dans l'obligation : d'empêcher leur animal de "divaguer" à plus de 200 mètres de leur demeure. Au-delà de cette distance, un chat non identifié peut être considéré comme divaguant.

Le Champ Dunant fréquenté par nos enfants est interdit aux chiens. Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs et espaces verts.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de nos amis à quatre pattes de respecter l'environnement des riverains et de tous.

Pour mémoire Article R632-1 du code pénal sur l'abandon d'ordures et déchets.

Les mégots dans nos rues et chemins

Les mégots, véritable fléau écologique, s'accumulent malheureusement encore en masse sur les trottoirs, dégradant l'espace public et bouchant régulièrement les caniveaux, déversant au passage les nombreux produits chimiques toxiques qu'ils renferment. Pourquoi ne pas s'équiper d'un cendrier de poche (les premiers prix en-dessous de 1€) ?

Pour rappel

Le jet de mégot dans la rue est interdit, au même titre que n'importe quel autre déchet. L'article R.644-2 du Code pénal stipule que le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé [...] des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, est puni d'une contravention de 4^e classe, soit d'une amende forfaitaire de 135 € (majorée à 375 €).

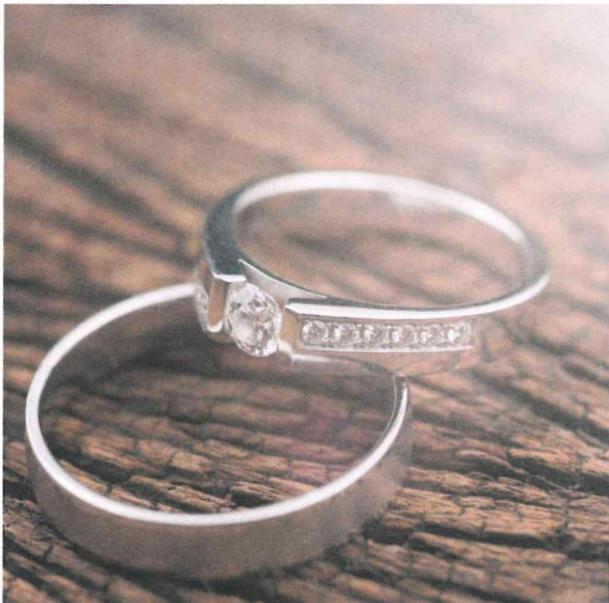
Jeter un mégot par terre est formellement interdit par la loi et passible d'une amende qui peut aller de 135 € à 1 000 € selon où l'on se trouve en France !





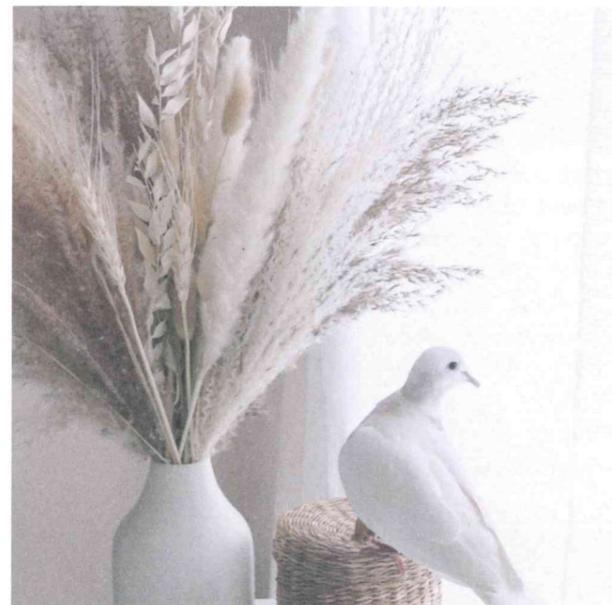
Naissances *Bienvenue*

- DEMETRIO Laura, Christine née le 10 novembre 2024
- PIERRE Julia, Carolle, née le 15 novembre 2024
- DETRAZ Charly, né le 12 janvier 2025
- BEL DUBREUIL Ely, Bernard, né le 16 février 2025
- GARRIDO Cristina, Mia, Jocelyne née le 16 février 2025



Mariages *Félicitations*

- DEMAERE Déborah et GREMILLET Alexandre, mariés le 7 septembre 2024
- MARULLAZ Anthony et DEPROST Caroline, mariés le 14 décembre 2024



Décès *Souvenirs Respectueux*

- DUFFOUR Pascal, Henri, décédé le 5 novembre 2024
- FILLON Isabelle, Armande épouse DEAGE, décédée le 2 décembre 2024
- FILLON Armande, Marie, Josèphe, décédée le 4 décembre 2024
- GOUPIL Claude, Roger, Camille, décédé le 7 décembre 2024
- BLAIN Gabriel, Maurice, Jules, décédé le 28 janvier 2025
- BOEGEAT Michel, Marie, Bruno, décédé le 2 février 2025

Recette *Tarte à la bouillie façon Armande*

Pour un litre de lait :

- Dans un quart de litre de lait, mettre :
 - 2 œufs entiers
 - 35 grammes de farine
 - 35 grammes de maïzena
 - 100 grammes de sucre
 - 25 grammes de sucre vanillé.
- Bien mélanger.
- Verser sur le reste du lait et faire cuire dans une casserole (juste un bouillon) et retirer du feu.
- Laisser refroidir.
- Mettre la préparation sur un fond de tarte brisé et cuire au four comme une tarte.



CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD www.le-lyaud.fr

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des bulletins municipaux.

Mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...

Comité rédaction du bulletin

- Joseph DÉAGE
- Jean-Yves MEYNET
- Emilie BON
- Corinne CORBÉ-COUËDEL
- Alain MEYER
- Benjamin TOURNIER-DANIEL

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.

Création et impression :
Fillion imprimerie



Nos associations

Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Florent EYDELY
au 06 99 26 36 45
Président du groupement ALP.es
(Armoy / Le Lyaud / Perrignier)
pour les catégories U15 - U 17 - U19 :
Virginie COMBE
Les vétérans avec Marc RECHARD
au 06 07 81 98 56

Roland GARROS bientôt pour toi !
Contact : Guillaume DUPRAZ
au 06 10 97 43 93.

Tu veux prendre l'air ?
Alors chasse
avec Michel MIGLIASSO
au 04 50 73 95 12.

Être ou ne pas être...
Théâtre "Les Mots Dits"
avec François GALLAY
au 04 50 70 56 99.

L'Association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !
au 06 59 53 21 49
avec Sylvie TIREFORT.

Sports et Loisirs Tu peux encore choisir !
Demande André JACQUEMOT,
président au 06 81 38 63 16

L'école de musique Le Lyaud / Armoy aimerait jouer avec toi...
Marion PERILLAT
au 06 86 57 17 40
musiquelelyaudarmoy@gmail.com.

Les activités du Foyer Rural Culturel
Tél. 06 51 13 72 36
ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...
André VULLIEZ au 04 50 71 78 25.

Les Gardiens des Semences
Josette BIDAL
au 06 32 69 97 57.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas
est prête à vous recevoir chez
André CORNIER au 04 50 73 95 08.
(responsable location salle paroissiale)

Les Incroyables Comestibles
Elisabeth ROCHETEAU
au 06 74 96 01 26.

Vous avez les boules ! Nous avons la solution !
Club Lyaud pétanque
Président : Michel MIGLIASSO
06 33 94 92 42.

Aide informatique



Didier COUCKE propose son aide bénévole aux personnes qui ont des problèmes d'utilisation avec leur ordinateur, smartphone, tablette, laptop.

Chef d'entreprise retraité, il était responsable de l'informatique réseau de son entreprise.

Spécialisé Mac, il a également une très bonne expertise sur PC.

Aide pour les logiciels et applications, utilisation de WhatsApp, Messenger, Skype, etc...

Aide pour les boîtes mail, comptes google, etc...

Aide pour les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Flickr, etc...

Pas d'interventions sur le matériel hormis changement de pile pour les

ordinateurs et pour les interventions mineures (batteries...).

Ne garantit pas la réussite mais le suivi et le sérieux.

CONTACT

Tél. 06 08 28 27 54
Heures d'appel :
9 h 00 - 11 h 30 / 14 h 00 - 18 h 00



Planning des manifestations 2025

DATE ET HORAIRE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
15 mars	Journée nettoyage	Association de chasseurs	Salle communale du Lyaud
23 mars	Lyaud Trail	Ces chamois du Léman	Halle du Lyaud
26 mars	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale du Lyaud
04 avril	Distribution de lasagnes	APE	Groupe scolaire
06 avril	Mystère au village	Commission Animations	Halle du Lyaud
27 avril	Cérémonie souvenir des déportés	Mairie du Lyaud	Monument aux morts
27 avril	Troc plantes	Gardiens de semences	Halle du Lyaud
08 mai	Cérémonie du 8 mai	Mairie du Lyaud	Monument aux morts
23 mai	Audition	Ecole de musique Armoy - Le Lyaud	Halle du Lyaud
28 mai	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale du Lyaud
01 juin	Aînés	Mairie	Salle communale du Lyaud
07, 08 et 09 juin	Tournoi de Pentecôte	ASLA	Terrain Marcel Dubouloz
28 juin	Kermesse école	APE	Champ Dunant
05 juillet	Loto	ASLA	Champ Dunant
06 juillet	Fête de l'été	ASLA	Champ Dunant
30 juillet	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale du Lyaud
24 septembre	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale du Lyaud
05 octobre	Troc plantes	Gardiens de semences	Halle du Lyaud
01 novembre	Cross des enfants	Commission Sports & Loisirs	Halle du Lyaud
02 novembre	Course des Hermones	Commission Sports & Loisirs	Halle du Lyaud
08 et 09 novembre	Exposition artisanale	Chabl'arts	Salle communale du Lyaud
11 novembre	Cérémonie du 11 novembre	Mairie du Lyaud	Monument aux morts
26 novembre	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale du Lyaud
07 décembre	Repas des aînés	Mairie du Lyaud	Salle communale du Lyaud
12 décembre	Fête de la lumière	Commission Animations	Halle du Lyaud

Fond Genevois

Rappel : les travailleurs frontaliers genevois sont invités à se déclarer en mairie..



SAS Électricité et Travaux Publics
DEGENÈVE

Canalisations électriques et télécommunications
Postes HTA
Entretien et construction des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64
accueil@degeneve-electricite.fr

SARL Hervé Frossard
Chauffage - Plomberie - Sanitaire
06 19 83 45 34

173 Route de la Glère
74200 LE LYAUD
Energies Renouvelables
sathervfrossard@gmail.com

Allianz
Frédéric ARRACHART
Noémie GEORGE
Thonon - Allinges

10, sq. Aristide Briand - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 29 92
arrachart-george.thonon@allianz.fr
1200, route de Noyer - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 73 94 67
arrachart-george.allinges@allianz.fr

Agents généraux Allianz • Placements financiers
Assurances de particuliers et professionnels

EMC TP
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - ADDUCTION D'EAU
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

15, rue des Arcouasses
ZI de Vongy - 74200 THONON-LES-BAINS
04 50 26 68 88 - accueil@emc-tp.com

Les petits ramoneurs
qui vous apportent le bonheur !

RAMONEUR
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD
04 50 73 90 24

FILLION
IMPRIMERIE
CREATION

RBF

Entreprise Bruno Couedel depuis 2003
MENUISERIE | AGENCEMENT

FONTANEL Romain - 06 26 38 52 89
8, route Impériale - 74200 ANTHY - 04 50 71 60 39

FILLON ÉLECTRICITÉ

16, avenue du Vernay - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 06 20 46 68 18
fillon.electricite@gmail.com

Atelier FC Peinture
Travaux de Plâtrerie & Peintures INT./EXT.

74200 LE LYAUD - Tél. 06 20 87 01 89
E-mail : atelierfcpeinture@gmail.com

*Nous remercions
tous nos annonceurs !*

ZI VONGY 74200 THONON
T 04 50 71 54 17
mcm55@wanadoo.fr

LES PLAGNES 74360 LA CHAPELLE
T 04 50 73 51 38
F 04 50 73 51 09

MCM

TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com

BORETTI & FILS
Chauffage - Sanitaire
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON
04 50 71 07 30

ossature bois
charpente
couverture

particuliers
entreprises
collectivités

FAVRAT
construction bois

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

RÉGULATION - ENTRETIEN CHAUFFERIE - SOLAIRE
POMPE À CHALEUR - DÉPANNAGE FIOUL - FIOUL - GAZ

THERMIE FLAMME

Tél. 04 50 71 45 07 - Port. 06 20 81 33 14
thermieflamme@hotmail.fr
317 rue des Bracots - ZAE des Bracôts
74890 Bons-en-Chablais

EUROPE SIGNALÉTIQUE

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARQUAGE ROUTIER
PANNÉAUX DE SIGNALISATION
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPES
74550 PERRIGNIER

G.DUBOULOZ
1 ENSEIGNE - 3 MAGASINS
La Décoration

Magasin Rue Jacques Cellier
73100 Grésy-Sur-Aix
Tel. 04.12.05.91.35
mail: gresy@gdubouloz.fr

Magasin Route de Marin
74200 Marin
Tel. 04.50.71.36.92
mail: larry@gdubouloz.fr

Le Bricolage
Magasin Avenue Jules Ferry
74200 Thonon-les-Bains
Tel. 04.50.71.14.65
mail: thonon@gdubouloz.fr

www.gdubouloz.com

GT TAXI

06 02 14 99 45

GT.TAXI74@GMAIL.COM WWW.GTTAXI74.FR

SAGRADRANSE

S.A. POUR L'EXPLOITATION DES SABLES ET GRAVIERS
DE LA DRANSE - DRAGAGES - TRAVAUX LACUSTRES

1040, route de la Dranse • B.P. 604 • 74500 AMPHION-PUBLIER
Tél. 04 50 70 00 05 • Fax 04 50 70 85 88

SAV GAZ

Les enfants de Jean-Pierre Fillon

TRAVAUX DE CHAUFFAGE / SANITAIRE
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE
DE CHAUDIÈRES GAZ ET FIOUL

289, route des Blaves - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 39 45 71 - 04 50 73 90 43
bureau@savgazdefi.fr

PHILIPPE BONDAZ
ARTISAN BOUCHER

04 50 76 11 13 - Perrignier | 04 50 81 45 09 - Amphion

ASD
LÉMAN ÉLECTRICITÉ

71 Allée Belle Vue - 74200 LE LYAUD - 07 70 22 49 37
info@asdlemanelectricite.fr

PARTNER CHAUFFAGE
DÉPANNAGE - INSTALLATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES
Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz
Pompe à chaleur - Adoucisseur

RGE QualiEnergie QualiPac QualiSol

Yves BURRICHON / Thomas BAZZANI
partner.chauffage@gmail.com / Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

Méchoui des Savoie
traiteur à domicile

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
mechouidessavoie.com
Portable 06 11 87 74 63

- Réceptions, Mariages
- Baptêmes, Anniversaires
- Repas d'entreprise...

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

AGNAIRE

20, av. des Allinges
74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Fleur de soins

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Des soins à prix tout doux !

201 rue champs de Beute
sur RDV 74200 LE LYAUD
06 47 62 16 06

DÉPANN'MÉNAGER
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

Le P'ti Gez
BAR - RESTAURANT - PIZZA

Lundi - Mardi - Jeudi : 7H-14H30 / 17H30-20H
Mercredi : 7H-14H30
Vendredi - Samedi : 7H-14H30 / 17H30-22H

13 rue de la mairie | 74200 Le Lyaud
Tél : 04 50 73 38 46

Dépôt de pain / Presse

LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoiy
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

LA FERME DE TROSSY

FABRICATION FERMIERE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com



Suivez l'actualité de la commune sur le-lyaud.fr  le lyaud officiel